



## UN PHÉNOMÈNE EN PLEIN ESSOR

Aujourd'hui, il existe déjà 450 écoles entièrement libres scolarisant 45 000 élèves. Elles ne reçoivent aucun financement public. Créées dans un **esprit entrepreneurial**, ces nouvelles écoles apportent leur dynamisme et leur créativité pour donner aux enfants une éducation durable. 25 nouvelles écoles se créent ainsi chaque année.

## POURQUOI DES NOUVELLES ÉCOLES ?

pour :

- instruire les élèves et leur transmettre les savoirs fondamentaux
- former l'intelligence, la volonté et la sensibilité de l'enfant en lui transmettant le sens du vrai, du bien et du beau ;
- enseigner les règles de vie en société
- préparer l'insertion des élèves dans la vie professionnelle
- aider à s'orienter vers des métiers

Consultez notre charte sur [www.fondationpourlecole.org](http://www.fondationpourlecole.org)

Un Maître :  
aimer ce que  
l'on enseigne  
et savoir le  
faire aimer

L'Éducation  
durable :  
une éducation  
pour toute la  
vie.

Nouvelles  
écoles :  
une alternative  
pour chaque  
famille

« C'est en étant fidèle à sa vocation que l'école donnera à chacun sa chance : si elle n'instruit pas, l'école formate la pensée, elle abaisse l'homme au lieu de l'élever. »

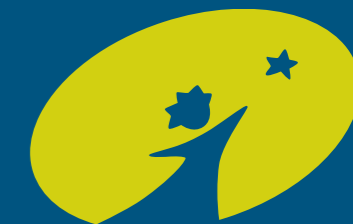


### Les fondateurs

Anne COFFINIER, ancienne élève  
de l'École normale supérieure  
Lionel DEVIC,  
avocat, créateur d'écoles  
Éric MESTRALLET,  
chef d'entreprise  
Marie-Bénédicte PAIN, avocate.

### Fondation pour l'école

[www.fondationpourlecole.org](http://www.fondationpourlecole.org)  
[fondation@fondationpourlecole.org](mailto:fondation@fondationpourlecole.org)  
bureaux :  
25, rue Sainte-Isaure - 75018 Paris  
Tél : 01 42 62 76 94  
siège :  
205, rue du Fbg Saint-Honoré - 75008 Paris



FONDATION  
POUR  
L'ÉCOLE

Une réponse pragmatique  
pour  
renouveler l'enseignement  
en France

- par le développement de nouvelles écoles entièrement libres
- par la promotion de pédagogies efficaces afin que chaque enfant puisse accéder à une instruction de qualité

FONDATION POUR L'ÉCOLE  
reconnue d'utilité publique  
en 2008

[www.fondationpourlecole.org](http://www.fondationpourlecole.org)

## AGIR POUR DÉFISCALISER LES FRAIS DE SCOLARITÉ

La défiscalisation des frais de scolarité apparaît aujourd'hui comme une évidence : déjà les cours de soutien à domicile bénéficient de réductions et de crédits d'impôt.

Etendre ce mécanisme à l'ensemble des frais de scolarité est une question de **justice sociale**. Tous les parents doivent pouvoir bénéficier d'un libre choix effectif en matière scolaire. Tous les parents doivent pouvoir choisir l'école qui convient le mieux à leurs enfants.

**Promouvoir**  
l'égalité d'accès  
à l'école  
de son choix

**Former**  
la relève  
à l'ILFM

**Agir**  
pour la  
qualité de  
l'enseignement

**Soutenir**  
les  
nouvelles  
écoles

FONDATION  
POUR  
L'ÉCOLE  
Investir dans  
l'éducation durable

## SOUTENIR LES NOUVELLES ÉCOLES

- **Conseils** : Le pôle « **Créer son école** » de la Fondation accompagne les créateurs d'école en mobilisant l'**expertise de son réseau** de 8 juristes et 40 directeurs d'établissements partenaires. Le site [www.creer-son-ecole.com](http://www.creer-son-ecole.com) offre un guide complet pour créer et gérer une nouvelle école.
- **Financements** : La Fondation a vocation à soutenir financièrement les nouvelles écoles. Son « **Comité des dons** » sélectionne avec rigueur, dans le cadre de sa charte, **les projets les plus solides**. Elle identifie chaque année les projets d'écoles, de collèges et d'internats particulièrement intéressants qu'elle souhaite aider.



## FORMER DES MAÎTRES

En réponse aux nombreuses demandes d'une formation solide au métier d'instituteur, la Fondation pour l'école a créé « **L'Institut Libre de Formation des Maîtres** ».

Cet institut est une faculté privée d'enseignement supérieur dispensant une **formation initiale par alternance**. Il propose également des cycles de formation continue ainsi que des sessions thématiques ouvertes à tous. Pour en savoir plus : [www.ilfm-formation.com](http://www.ilfm-formation.com)  
[ilfm@fondationpourlecole.org](mailto:ilfm@fondationpourlecole.org)

## PROMOUVOIR LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT

- **Label qualité pour les nouvelles écoles**  
Le « **comité d'experts** » de la Fondation pour l'école accompagne les établissements scolaires intéressés par la labellisation, à partir de septembre 2009. Ce label offre un repère commun pour **garantir la qualité des écoles**.
- **Innovation pédagogique**  
Enseigner est un artisanat et un art du vivant que le maître cherche constamment à perfectionner. Le pôle « **expériences et innovations** » de la Fondation organise des séminaires et des prix pour permettre aux professeurs de valoriser leurs méthodes et leurs résultats et, à l'instar des médecins, de **mutualiser les bonnes pratiques**.



## LA SPÉCIFICITÉ DES NOUVELLES ÉCOLES

Elles prennent en compte les défis éducatifs actuels : elles mettent l'accent sur la formation du jugement, l'acquisition de bonnes habitudes et méthodes de travail, en assurant un suivi personnalisé de chaque enfant.

Par leur diversité, elles donnent aux familles davantage de possibilités de trouver un établissement à la fois conforme à leurs attentes éducatives et propice à la réussite de l'instruction de leurs enfants.

Libres de leurs moyens (recrutement, méthodes, manuels ...) et fortes de l'implication de leurs professeurs, elles mettent en œuvre des méthodes empruntées aux traditions éducatives les plus fécondes.

Ces établissements sont à **but non lucratif** et souhaitent rester à taille humaine.

Leurs élèves peuvent à tout moment rejoindre le système scolaire public ou privé sous contrat. Ces écoles préparent à l'ensemble des diplômes d'Etat habituels.

